

Sietom

INFOS

Réduire, réutiliser, recycler



UN NUMERO SOUS LE SIGNE DU JEU, THÈME DE NOTRE JOURNÉE PORTES-OUVERTES DU 24 MAI 2025

ÉDITO P.2
TRIO P.3
JEU DES 24 FAMILLES P.4
MILLE BACS P.5
CHASSE AUX TRESORS BIODECHETS P.6/7

BELOTE REBELOTE
QUI EST-CE® ?
MAESTRI
LE JEU EN VAUT LA PLANETE

P.8/9
P.10
P.11
P.12

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

www.sietom77.com

Suivez-nous



Aussi ludique que soit la présentation de ce numéro dans l'esprit de notre journée portes-ouvertes du 24 mai prochain, notre volonté de gestion rigoureuse n'en demeure pas moins sérieuse. L'environnement et les décisions

qui sont prises à notre échelle ne se jouent pas au jeu de la roulette dans lequel le Président croupier inviterait les élus des collectivités adhérentes à parier sur les solutions d'avenir au détriment des habitants.

Nous nous appuyons sur la législation nationale qui fait régulièrement évoluer les règles du jeu en faveur de changements permettant de réduire les déchets et préserver les ressources de notre planète.

Les producteurs ne tirent pas particulièrement leur épingle du jeu comme le suppose bon nombre d'habitants. La loi leur impose des efforts d'éco-conception et une contribution financière visant à participer à la prise en charge de leurs produits en fin de vie. Il s'agit là du principe de «*pollueur-payeur*». Tout le monde doit jouer le jeu et composer avec ces règles.

Nous affichons les nôtres de la manière la plus transparente possible. Notre direction en matière de prévention des déchets s'est matérialisée depuis de nombreuses années par la voie du compostage sans attendre l'obligation du tri à la source des biodéchets.

Nous nous engageons cette année dans le déploiement des sensibilisations en matière de gestion des végétaux au jardin. Il ne s'agit pas là d'un jeu de dupes, ces pratiques font leur preuve dans tous les foyers qui les mobilisent. Elles procurent des avantages à ceux qui les utilisent et sont essentielles pour ne pas augmenter les coûts de traitement.

Jouons cartes sur table, l'ensemble des coûts de gestion des déchets est supporté par tous les foyers par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Nous parvenons à maintenir les taux de cette taxe sans les augmenter depuis plusieurs années. Le tri des emballages (près de 10 % de plus par habitant en 2024), le tri en déchetterie, les ventes de matières permettent aussi de percevoir des recettes essentielles au bon équilibre budgétaire de la collectivité.

Vos efforts, notre gestion à laquelle s'ajoutent les aides financières de nos partenaires institutionnels, permettent au SIETOM cette année de financer le projet de la nouvelle déchetterie située sur le territoire de Pontault-Combault couplée à notre première recyclerie. Ce support de réemploi est primordial dans notre engagement dans la réduction des déchets.

Mais n'oublions pas, les efforts des uns ne doivent pas autoriser le relâchement des autres. C'est un jeu collaboratif dans lequel nous sommes engagés pour l'avenir et chaque participant a son rôle à jouer, qu'il soit élu, agent, professionnel ou habitant.

Bien à Vous

Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

(*) Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072
Dépôt légal : mai 2025
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez
Rédacteur en chef : Sonia Brisson Perret en collaboration avec l'équipe du SIETOM
Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Emilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet
Impression : Imprimeries Morault (60), imprimé sur papier PEFC
Crédit photo : SIETOM, Aliapur, ©I23RF/Brebca, JFS Architectes



TRIO

1 POUR 0

Le dépôt en magasin sans obligation d'achat est une solution de proximité en complément des déchetteries.

Il concerne les **petits appareils électriques inférieurs à 25 cm, mais aussi les piles, les lampes, les batteries, les cartouches, les jouets, les meubles, les articles de sport...**

Cette reprise peut être conditionnée par la surface de vente des magasins qui doivent afficher une communication pour guider le consommateur.

1 POUR 1

Le distributeur doit reprendre sans frais votre ancien équipement dans le cas d'un achat similaire. C'est le cas par exemple des **gros équipements électroménagers** dont le prix d'achat inclut une écoparticipation qui finance sa prise en charge en fin de vie.

Cette obligation est valable également dans le cas d'une livraison à domicile. Vous ne devez pas oublier néanmoins de le préciser lors de votre commande.

Cette option vous permet de ne pas avoir à assumer le transport de votre ancien équipement vers la déchetterie.

8 POUR 0

Vous pouvez déposer jusqu'à **8 pneus** chez un professionnel de l'automobile sans obligation d'achat. Sa surface de vente dédiée aux pneus doit être d'au moins 250 m².

Consultez le site www.quefairedemesvieux-pneus.fr pour trouver le professionnel le plus proche de chez vous.

Découvrez également sur le site aliapur.fr les vidéos qui racontent l'histoire de la seconde vie de 47 millions de pneus collectés.

Cette évolution de la réglementation est favorable à la diminution des dépôts sur le bord des routes.



JEU DES 24 FAMILLES

KAPLA®

Construction, démolition, rénovation occasionnent des déchets qui appartiennent à la **famille des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment** (PMCB).

En tant que particuliers, vous pouvez réaliser vos travaux seuls sans l'intervention d'une entreprise. En fonction de l'ampleur de vos travaux, les quotas en déchetterie peuvent être vite atteints puisqu'ils sont calibrés pour un usage classique des ménages hors événement exceptionnel.

La mise en place par la loi AGEC (*) d'une nouvelle filière pour ces déchets vous permet de les faire reprendre gratuitement par les distributeurs disposant d'une surface de vente de plus de 4 000 m².

La liste des points de collecte proches de votre domicile et les déchets acceptés sont consultables sur le site d'OCA Bâtiment, organisme coordinateur agréé par les pouvoirs publics.

(www.oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte)

MAUVAISE PIOCHE

La récupération en déchetterie est interdite pour les habitants mais également pour les agents.

Même en état de fonctionnement ou si tout ou partie de sa composition peut encore servir, un dépôt qui a franchi le portail de la déchetterie est considéré comme un déchet.

L'accès aux contenus des bennes est dangereux et interdit pour la sécurité de tous.

L'ouverture de la recyclerie permettra bientôt d'orienter certains dépôts vers la réutilisation.

(*) Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

HEURES D'OUVERTURE EN 8 LETTRES (*)

GRETZ-ARMAINVILLIERS ROISSY-EN-BRIE		
	Octobre à avril	Mai à Septembre
Lundi	9h - 11h45	9h - 11h45
Mardi	14h - 18h	13h30 - 19h
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi		
Vendredi	10h - 18h	10h - 19h
Samedi		
Dimanche	9h - 13h	9h - 13h

DE MAI A FIN SEPTEMBRE

**FERMETURE LES
JOURS FERIES**

*Jeudis
1^{er} - 8 et 29 mai*

*Lundis
9 juin et 14 juillet*

Vendredi 15 août

PONTAULT-COMBAULT OZOIR-LA-FERRIERE ÉVRY-GRÉGY-SUR-YERRES FONTENAY-TRÉSIGNY		
	Octobre à avril	Mai à Septembre
Lundi		
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 11h45	9h - 11h45
Jeudi	14h - 18h	13h30 - 19h
Vendredi	10h - 18h	10h - 19h
Samedi		
Dimanche	9h - 13h	9h - 13h

(*) HORAIRES

MILLE BACS

MECCANO®

Tous les bacs mis à la disposition des foyers sont livrés et réparés par le Service Maintenance du SIETOM.

Ne bricolez pas votre bac vous-même, les réparations nécessitent bien souvent des pièces que nous avons en stock et que nous changerons en un clin d'oeil.

Les bacs sont homologués pour la collecte et doivent être conformes pour la prise en charge par les équipages.

Une réparation de fortune peut occasionner la blessure d'un agent ou de vous-même.

SOLITAIRE

3 agents du service Maintenance sillonnent chaque jour le territoire pour livrer, changer, réparer vos bacs destinés aux emballages, verre et nouvellement aux ordures ménagères.

Ne vous bloquez pas à la maison pour attendre le passage de l'agent dédié à votre rendez-vous.

Votre présence n'est pas indispensable, il gèrera seul son intervention. Mettez votre bac à sa disposition sur le trottoir tout simplement.

PUISSANCE BAC

3 bacs bien distincts sont désormais mis à la disposition de chaque habitat depuis le début de l'année 2025.

L'utilisation de ces bacs est indispensable pour garantir la collecte en porte-à-porte et permettre de garder propres les rues de nos communes.

Les dépôts à côté des bacs sont proscrits.

N'hésitez pas à nous contacter s'il vous en manque un : jaune pour les emballages, vert pour le verre et gris pour les ordures ménagères (01.64.07.99.75 ou via le formulaire de contact du site www.sietom77.com).

POUPÉES GIGOGNES

Le petit bac vert permet la collecte en porte-à-porte de vos bouteilles, pots et flacons en verre.

Il est indispensable de le dissocier du bac jaune, même si celui-ci n'est pas complètement rempli.

Plus d'une dizaine de bacs par semaine finissent leur course dans la benne au milieu des emballages.



CHASSE AUX TRESORS BIODECHETS

LES REGLES DU JEU

Objectif : parmi les 5 propositions suivantes, choisissez-en une ou plusieurs afin de trouver les trésors présents dans notre vie quotidienne et les valoriser.

Age et nombre de joueurs : accessible à tout âge, en solo ou en famille.

Indice : le trésor est double selon l'endroit où le joueur habite (végétaux du jardin pour certains et les restes alimentaires pour tous).

Bonus : gagner des points de satisfaction personnelle en prenant en compte les coûts et l'impact environnemental de vos choix.

1. TETRIS® DANS LE COMPOSTEUR

Vous disposez d'un jardin ou d'un espace vert commun à plusieurs habitations ?

Le compostage reste la solution idéale pour valoriser les végétaux du jardin et les restes alimentaires.

Une règle : suivre une sensibilisation proposée par nos agents pour maîtriser l'alternance des matières vertes et brunes, humides ou sèches.

Matériel : un composteur

Coût : gratuit, pris en charge par le SIETOM avec la participation de la Région Ile-de-France

Impact environnemental : aucun

2. L'AS DE TREFLE

Vous disposez d'un jardin et vous avez déjà un composteur ? **Les pratiques de gestion des végétaux au jardin viendront compléter et alimenter votre composteur** : mulching, broyage à la tondeuse de vos petits branchages, paillage, broyage de vos branchages plus importants avec un broyeur à végétaux.

La nouveauté : des ateliers pratiques seront organisés plusieurs fois par mois de mai à octobre au SIETOM.

Matériel : un composteur, votre tondeuse avec ou sans son bac et éventuellement un broyeur

Coût : acquisition éventuelle d'un broyeur

Impact environnemental : tondeuse et broyeur électriques sans émission directe / tondeuse et broyeur thermiques avec émissions

3. QUI DIT MIEUX® ?

Triez même sans jardin.

Pour permettre à tous le tri à la source de la fraction alimentaire, le SIETOM propose aux communes l'**installation de Points d'Apport Volontaire (PAV) pour les restes alimentaires.**

Ils permettent de trier en vrac ou en sac kraft :

- Les préparations et restes de repas,
- Les produits alimentaires périmés sans leur emballage

Matériel : un bioseau ou un récipient avec couvercle

Coût : accès libre du PAV installé par le SIETOM

Impact environnemental : circulation d'une benne de collecte



Paillage de plantes

Avec le soutien de la



CHASSE AUX TRESORS BIODECHETS

4. SIX QUI PREND®

Vous privilégiez le dépôt en déchetterie de vos végétaux pour faire place nette dans votre jardin ?

Le réseau des six déchetteries est accessible 7 jours sur 7.

Une règle : vider vos sacs de végétaux (tontes de gazon, tailles de haies, feuilles, souches et petits troncs de moins de 40 cm de diamètre) dans la limite de 4 m³/semaine et 20 m³/an.

Matériel : sacs, véhicule, carte d'accès et pièce d'identité au même nom.

Coût : sacs, carburant

Impact environnemental : circulation de votre véhicule à chaque passage en déchetterie, circulation des camions pour la récupération de la benne végétaux et transport.

5. LA CARTE JOKER

Vous ne pouvez ni composter, ni mobiliser les pratiques de gestion des végétaux au jardin, ni vous déplacer en déchetterie ?

La collecte saisonnière des végétaux est donc votre joker.

Plusieurs règles pour cette collecte :

– Fréquence : mi-mars à mi-novembre toutes les deux semaines

– Conditions : 5 sacs kraft maximum ou en vrac dans un bac normé qui permet l'accroche à la benne de collecte.

– Pas de cumul : 5 sacs ou 1 seul bac

Matériel : sacs kraft ou bac

Coût : sacs

Impact environnemental : circulation d'une benne de collecte

LA BONNE PAYE®

Quelles sont les différences de coût entre les **5 solutions à la disposition de tous ?**

Deux d'entre elles sont gratuites (1 et 2) et génèrent des avantages pour les foyers qui réutilisent sur place leurs biodéchets.

Les trois autres ont un coût :

– 68,40 € par tonne de végétaux apportés en déchetterie

– 212 € par tonne de végétaux collectés en porte-à-porte

– Le coût de traitement des restes alimentaires varie entre 70 et 90 € la tonne, auquel s'ajoute le coût de la collecte à déterminer en fonction du déploiement en cours de préparation.



Végétaux sur une plateforme de compostage

L'ATOUT DECHETTERIE

Une nouvelle déchetterie accessible à tous les habitants du SIETOM sera opérationnelle avant l'été sur la Commune de Pontault-Combault. Adaptée à la fréquentation importante du bassin de population du secteur, elle est construite sur un terrain adjacent à la déchetterie actuelle.

L'intérêt majeur de cette nouvelle installation est sa surface plus importante que son «ancêtre», (9 300 m² contre 4 500 m² auparavant) ainsi que son accessibilité optimisée par son agencement «à plat».

Equipée de 4 compacteurs à déchets, la déchetterie doit permettre une gestion optimale des flux. L'intérêt de ces équipements est de réduire les rotations des bennes ainsi que leur transfert et permettre de mieux maîtriser les coûts.

Autre bénéfice et non des moindres, la dépose directement au sol par les visiteurs : les alvéoles de 60 m², moins limitantes que des bennes de 30 m³ réduisent le risque de saturation. Les habitants n'auront pas à revenir faute de place dans les bennes et leur dépôt sera facilité par l'absence de port en hauteur.



Chantier en cours 1^{er} avril 2025

Un espace de 240 m² au sol est dédié uniquement aux végétaux. L'objectif est d'assumer l'affluence de ces dépôts importants en saison. Un circuit court est prévu pour diriger les visiteurs directement vers cet espace sans passer par les autres alvéoles.

Des séances de broyage permettront dans un avenir proche de déposer les végétaux et de repartir avec du broyat.

L'évolution vers de nouveaux flux triés par matière est anticipée avec 7 alvéoles dont la signalétique facilitera la compréhension des usagers.

Une entrée provisoire sera mise en place en attendant l'ouverture de la recyclerie et la création d'une entrée commune aux deux installations.



Chantier en cours 1^{er} avril 2025

L'ATOUT RECYCLERIE

Sur le même terrain que la nouvelle déchetterie, une recyclerie ouvrira avant la fin de l'année.

Elle sera la première sur le territoire du SIETOM et répondra à la nécessité de seconde vie d'un certain nombre d'objets.

Située sur la Commune de Pontault-Combault, vous pourrez y faire coup double :

1 – Dépôt de vos objets en bon état pour une 2nde vie dans un autre foyer

2 – Passage en déchetterie pour ce qui n'est ni réparable ni réutilisable.

Plus de 1 550 m² seront dédiés au réemploi.

Une zone protégée par un auvent accueillera les dépôts des particuliers.

Les objets déposés seront pesés avant d'être orientés vers l'atelier où ils seront nettoyés ou réparés.

Dans la partie magasin, 5 espaces seront disponibles pour accueillir les objets destinés au réemploi. Vous y trouverez les zones :

- Loisirs,
- Bibelots,
- Equipements électriques/électroniques
- Textile
- Mobilier

Un espace pédagogique complètera l'atelier, la réserve et le magasin. Cette salle sera dédiée à la sensibilisation sur le thème de la prévention et réduction des déchets.

Cette étape supplémentaire de valorisation est attendue depuis longtemps. Lorsque les solutions de don et de vente d'occasion ont été épuisées, **la recyclerie valorise les objets qui peuvent encore servir et propose des trésors à des prix modérés pour des foyers en quête d'acquisition.**



Vue en perspective accès voitures (crédit JFS Architectes)

Action financée par



Vue en perspective poste de contrôle et salle de sensibilisation (crédit JFS Architectes)

QUI EST-CE ?[®]

ILS SONT

Des gens comme tout le monde
Des agents qui appliquent les consignes de leur employeur
Des équipages de collecte qui commencent leur travail avant le lever du soleil
Des agents de déchetterie qui travaillent aussi le dimanche
Des hommes et des femmes confrontés à des comportements agressifs, voire dangereux, sur la route et sur leur lieu de travail

ILS NE SONT PAS

Des personnes qui doivent tout accepter au motif que le citoyen paie leur salaire via ses impôts
Des agents qui travaillent «à la tête du client»
Des spécialistes de la pause café
Des paresseux pressés de finir leur journée
Des invisibles à qui on peut néanmoins demander toujours plus (10 minutes à l'heure de la fermeture, 2 sacs de plus à la collecte...)
Des agents contre lesquels les faits de violence sont anodins

Condamnation du Tribunal de Melun
fin 2024 d'un habitant du territoire
pour faits de violence sur un de nos
agents de déchetterie ayant entraîné
une incapacité de travail



JOUONS SANS TENSION, TRIONS A L'UNISSON

MAESTRI

MOTS MÊLÉS

Une bouteille en plastique est une bouteille certes... mais pas en verre.

Dans les Bornes d'Apport Volontaire, seuls les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre peuvent être déposés en complément du tri en porte-à-porte.

Le mélange des différentes matières nuit à la recyclabilité de l'ensemble.

MIKADO®

Des dépôts d'ordures ménagères, emballages et verre, superposés, empilés ou en vrac au sol persistent sur certains trottoirs. **La prestation de collecte en porte-à-porte est conditionnée par l'utilisation des contenants pour la salubrité de votre commune.**

La collecte des encombrants doit se faire dans le respect des règles. Entassés à côté des Bornes d'Apport Volontaire, ils ne sont pas collectés par les équipages et deviennent une charge matérielle et financière supplémentaire pour votre commune.

TROUVER L'INTRUS

Certaines communes ont choisi d'installer côte à côte les Bornes d'Apport Volontaire pour faciliter le tri des habitants.

Ce choix de confort pour l'utilisateur ne doit pas empêcher le dépôt dans la borne adéquate.

La confusion est difficilement compréhensible au regard du matériel différent, et pourtant **des vêtements sont ponctuellement retrouvés dans les bornes à papier.**

Une borne pleine peut-être ? Contactez-nous au 01.64.07.99.75 ou via le formulaire de contact du site www.sietom77.com

TEXTILE RACE

Le tri du textile est justement à l'honneur au printemps pour 11 écoles de notre territoire engagées dans une course aux textiles.

Du 31 mars au 16 mai, les élèves de ces écoles primaires du territoire sont sensibilisés à l'impact environnemental et social de la mode, tout en participant activement à la réutilisation, réparation, et recyclage des textiles usagés.

Le fruit de leur collecte est pesé par les élèves et récupéré par Le Relais qui intervient déjà sur nos communes.

Rendez-vous le 24 mai à la journée portes ouvertes du SIETOM pour saluer leurs performances et assister à la remise des prix.



Sensibilisation au tri du textile – Textile Race 2025

ACTUALITÉS

LE JEU EN VAUT LA PLANÈTE **SAMEDI 24 MAI 2025** de 9H30 à 16h00

45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie

AU PROGRAMME

Nos jeux, grandeur nature, accueilleront petits et grands en accès libre en intérieur et en extérieur. Foodtruck sur place pour une pause déjeuner ou goûter.

Le «Cluedo® Déchets» est le jeu fil rouge qui vous mènera à tous les ateliers.

Votre mission : Endossez votre imper et prenez votre loupe pour découvrir les ateliers, interroger les témoins, et surtout, scanner les QR codes pour récolter de précieux indices.

Seuls les 10 détectives les plus perspicaces recevront une récompense !



Restauration sur place
Activités intérieures et extérieures

LES STANDS

• **«Docteur Poubelle»** : jeu d'adresse avec des poubelles sonores

• **«Tri-Vial Poursuite»** : jeu de connaissances sur un plateau de jeu et des pions XXL sur le thème du tri et des gestes de prévention des déchets

• **«Mille Bennes»** : jeu à bord de karts à pédales permettant de suivre les différentes étapes de la collecte des déchets

• **«Vous vous mettez combien ?»** : jeu de connaissances avec des cartes XXL sur la thématique du tri en déchetterie

LOTS À GAGNER !

Serez-vous capable
de trouver le coupable ?

24/05/2025

À vous
de mener l'enquête

